

## Point sur les MESURES individuelles 2012

-> ce point est à intégrer dans le compte rendu « Comité d'Entreprise du 31/08/12 » du SPBA/CGT.

Notons tout d'abord que ces statistiques tombent en août alors qu'elles furent communiquées en juin en 2011, en mai en 2010 et en mars en 2009.

Encore un peu de patience... et la Direction réussira à « zapper » l'année entière !

Depuis 2010, les augmentations ne bénéficient plus d'un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier et leur prise d'effet au 1<sup>er</sup> avril pénalise d'un trimestre... l'heureux(se) bénéficiaire.

Depuis 2010 encore, les statistiques ne portent plus sur les seules augmentations individuelles, le concept est élargi aux primes attribuées, d'où le vocable de « mesures » individuelles.

	Nb de mesures salariales individuelles	Hommes / Femmes		Cadres/ Non Cadres		Par tranche d'âge	
		H	F	C	Non C	< 40 ans	>= 40 ans
<b>Total CEPAL 2012</b>	<b>399</b> (dont 1/3 en prime)	<b>189</b>	<b>210</b>	<b>96</b>	<b>303</b>	<b>158</b>	<b>241</b>
<i>Rappel 2011</i>	398 (dont 1/3 en prime)	206	192	118	280	176	222
<i>Rappel 2010</i>	380 (dont 131 primes)	196	184	75	305	168	212
<i>Rappel 2009</i>	378 augmentations	189	189	83	295	189	189

Dans les 6 colonnes, seule celle des « >= 40 ans » est en constante progression.

Mais attention, il faut intégrer que, depuis 2010, le nombre des augmentations  $\searrow$  de 35%... ceci, par comparaison aux 1<sup>ères</sup> années de distribution... car les primes, même si elles sont appréciées, elles le sont quand même moins qu'une vraie augmentation !

Sur la question des répartitions (*entre parenthèses, les chiffres de 2011*).

Pôles	BDD	BDR	Finances	Présidence	Ressources	CEPAL
Effectif total	860 (882)	49 (50)	72 (79)	57 (55)	171 (161)	1209 (1227)
<b>Nb Salariés augmentés</b>	<b>277 (272)</b>	<b>18 (22)</b>	<b>24 (22)</b>	<b>24 (24)</b>	<b>56 (58)</b>	<b>399 (398)</b>
%	32,21 %	36,73 %	33,33 %	42,11 %	32,75 %	33,00 %

% augmentations de salaire	$\cong$ 3%	>= 3% et < 5%	>= 5%	Total
<b>Nb de salariés augmentés</b>	<b>228 (222)</b>	<b>146 (150)</b>	<b>25 (26)</b>	<b>399 (398)</b>
%	57,14 %	36,59 %	6,27 %	100 %

Colonne « environ 3 % »,  $\searrow$  cette colonne ( $\cong$  3%) augmente en structure depuis 2010 au détriment de sa voisine... et représente nettement plus de la moitié des mesures individuelles. L'octroi des primes n'y est pas étranger.

Par ailleurs, le SPBA/CGT a demandé le nombre de bénéficiaires de la garantie statutaire (*salarié qui n'aurait pas eu au minimum 2,5 % d'augmentation lors des 8 dernières années... hors augmentations générales, cristallisations éventuelles, etc.*)

=> La Direction indique que **7 salariés** ont été concernés (*l'effet rétroactif est au 01/01/12*).

De même, elle indique que les mesures « égalité Femmes/Hommes », suite aux absences maternité, sont également comprises dans ce bilan.

☛ **Commentaires** : ...nous ne manquerons de poser quelques questions supplémentaires pour que l'information soit la plus pertinente et la plus détaillée que possible.

Vos représentants SPBA/CGT. Contact : [spbacgt.cepal@free.fr](mailto:spbacgt.cepal@free.fr)